

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU **DU 3 NOVEMBRE 2020**

Ordre du jour

- 1- Gestion de l'entrée en fermeture administrative.
- 2- Période de Noël / Jeu de grattage, Que fait-on ?
- 3-Période de Noël / Autres animations.
- 4-Période de Noël / Les illuminations / courrier Mairie.
- 5- Période de Noël / L'Affiche.
- 6-La carte de fidélité Partenariat avec le crédit Agricole.
- 7-Travail de Alexia Nerenhausen / Le point après 5 mois.
- 8- Questions diverses.

Présents :

Rodolphe,
Nicole,
Anne-Claire,
Nadège,
André,
Valérie,

Début à 18h15

- 1- Gestion de l'entrée en fermeture administrative :

André nous informe de la proposition de l'office de tourisme de faire adhérer l'association à « Teekers ».

« Teekers » est une plateforme de e-commerce, mise en place il y a deux ans sur Pontarlier et un an sur Besançon.

L'Office de Tourisme souhaite porter ce projet sur l'ensemble du territoire Loue Lison et demande le soutien de l'Association des commerçants.

André se propose d'entrer en contact avec quelques adhérents Teekers (Pontarlier) afin d'entendre leurs avis, et de voir leur retour d'expérience.

En remarque bon nombre de commerçants Acc'or ont déjà leur site ou sont en train de le faire.

Après débat, il ne nous semble pas si intéressant de s'y rallier, mais il s'agit de faire le tour de la question en s'appuyant sur les retours d'expériences et en demandant l'avis à tous

les commerçants pour se forger une idée la plus objective possible.

André a terminé la formation de Alexia sur le travail numérique et notamment sur l'interface de sites internet e-commerce (celui de ACC'OR, celui de lesmontresetbijoux.com), Plusieurs commerçants ainsi que l'asso ont le même prestataire de site internet.

Il a été remis en fonction la possibilité d'acheter des bons cadeaux sur le site internet des commerçants, une communication a été faite et quelques commandes ont été réalisées.

➤ 2- Période de Noël / Jeu de grattage, Que fait-on ?

Seul André émet le souhait de faire le jeu de grattage, sans le gros lot voiture bien sûr mais avec les chèques cadeaux.

Rodolphe explique que si nous sommes tous fermés (inconnu Covid) les gagnants iront les dépenser en grandes surfaces/nourriture et pas chez nous, le Café des Arts sera sans doute fermé sur Noël, ainsi que les restaurants.

Le schéma de distribution de vente des tickets sera fortement impacté avec le risque de ne pas vendre ou peu. Pour le moment décision est prise de mettre en stand-by le jeu.

➤ 3-Période de Noël / Autres animations

Annulation de toutes les animations pour le moment vu la non visibilité actuelle.

Par contre est maintenue « La boîte aux lettres du Père Noël»

Celle-ci est en cours de livraison avec un beau sapin.

Ils seront installés sous les Arcades de la mairie. (Demande à faire à la mairie).

Les référents sont Rodolphe, Anne-C, Nadège.

Réponses aux enfants par courrier type, les invitants à passer au bureau Acc'or pour récupérer un cadeau (offert par le café des arts).

Une promo sera faite par Acc'or sur le site, via sms, mails et radio.

La sonorisation du centre ville n'est pas encore validée, le devis est repoussé.

Attente dates du dé-confinement de Noël.

Cette année 2020 est l'anniversaire des 60 ans de l'Association.

(Date de création en Nov 1960).

Nous convenons qu'une grande fête est à organiser au dé-confinement du printemps 2021 pour honorer cet anniversaire.

➤ 4-Période de Noël / Les illuminations / courrier maire

Les illuminations sont maintenues.

André a fait la proposition d'une animation visuelle à Madame la Maire.

Un grand mapping sur la facade de la ville avec la thématique bien sûr de Noël (Prestataire IPS). Coût environ 12000 €.

Nous attendons la réponse de la mairie, une demande écrite ne semble pas opportune pour le moment, il est clair que la situation de crise sanitaire rend difficile ce type de décision.

➤ 5- Période de Noël / L'Affiche.

L'affiche des « Festivités des lumières sera faite au bureau par Anne-C et Nadège accompagnées d'Aléxia, en mettant en avant la boîte aux lettres du Père Noël.

➤ 6-La carte de fidélité Partenariat avec le crédit Agricole

André souligne l'importance d'apporter une pérennité à l'outil carte de fidélité.

Des cartes ont été commandées, de nouveaux dépliants édités.

En 2021 il faudra de nouveaux motiver chacun à utiliser la carte, côté commerçants et côté clients.

Dans ce sens initiative a été enclenchée de mettre en place un partenariat.

Le Crédit Agricole a répondu favorablement à cela, et une convention de partenariat a été réalisée.

Le Crédit Agricole doit abonder à hauteur de 1200 € sur l'année 2020 pour aider à développer cet outil et 1200 € en 2021.

➤ 7-Travail de Aléxia Nerenhausen / Le point après 5 mois.

L'évolution d'Aléxia est positive.

Quelques points ont été corrigés.

Quelques autres seront à améliorer.

Merci à André pour sa grande disponibilité qui va plus loin que celle de président, (valérie).

Sur le point administratif son contrat est enfin validé par la MFR et en chemin d'être financé en partie par l'état d'ici à la fin de l'année 2020.

➤ 8- Questions diverses

On a envisagé l'achat d'une boîte blanche à éclairage LED de présentation pour la prise photo d'articles à poster sur les site internet, (type chaussures, bijoux). Mise à la disposition gratuite des adhérents.

Fin de la séance à 19h15

Valérie Prost

Vu André BUCHON - 11.11.2020 -